

## Compte rendu – Conseil Municipal des Jeunes

Réunion et rencontres des 8 et 29 avril et 6 mai après midi

### Ordre du jour : Préparation du festival des Cannes

#### Séance du 8 avril

Suite à la rencontre avec Anaëlle de **Cinélique** (partenaire des séances de cinéma organisées à Hulluch), nous avons travaillé, le 8 avril, avec Antoine, chargé de communication de la ville. Lors de cette séance, on a choisi une affiche parmi trois propositions.

L’affiche servira à la fois de support de communication pour présenter le projet intergénérationnel aux personnes âgées ainsi qu’aux écoles. Il sera également mis sur les réseaux afin d’y accueillir le plus grand nombre, puisque nous avons souhaité l’ouvrir à tous.



#### Séance du 29 avril

Nous étions treize à participer à une sortie au béguinage, où seulement trois résidents étaient présents. Nous nous sommes ensuite rendus à la salle Carlier pour rencontrer les membres du club des aînés « La Bonne Humeur ».

Nous avons terminé la séance par une balade nature pour un projet futur.

Comme les écoles sont impliqués dans le devoir de mémoire (nous chantons aux commémorations), dans la semaine, nous avons également pu présenter, en classe, notre projet cinéma et inviter nos copains d’école à venir assister à la séance en famille.



## Séance du 6 mai

Nous sommes allés à l'EHPAD afin de rencontrer les résidents ainsi que Géraldine, l'animatrice. Monsieur le Maire nous a rejoint et nous avons présenté notre projet intergénérationnel, avons invités chacun à participer à la séance et avons donné quelques informations sur le film que nous avons choisi de diffuser.



Enfin, nous avons fait, en fin de séance un rappel du programme du **vendredi 8 mai**, il prévoit :

- Le défilé dont le départ est fixé entre 9h et 9h15 de la mairie jusqu'au cimetière. Il sera suivi d'un pot de l'amitié à 10h à la salle L. Carlier.
  - La projection du film débutera ensuite vers 10h30 / 10h45 au plus tard.
- À l'issue de la projection, un temps d'échange est envisagé si les conditions le permettent.

Sandrine nous informe que le défilé sera encadré par Mesdames Dufour et Herfaut ainsi que Monsieur Pinheiro. Nous serons sollicités pour le dépôt de gerbes au monument aux morts. Pendant ce temps, elle organisera la salle avec le personnel de service et le projectionniste de Cinéligue afin de préparer la séance. Environ 60/70 places assises seront installées et l'espace sera aménagé pour accueillir les fauteuils.

La commune prendra en charge le coût des places pour les participants, un comptage sera effectué pendant la séance.